

UNION DES INDUSTRIES ET MÉTIERS DE LA MÉTALLURGIE

Thierry Chaumont (UIMM) : "L'environnement fait partie de nos préoccupations"

le 31 janvier 2019 - Propos recueillis par Serge PAYRAU et Frédéric DELMONTE - [Economie](#)



R. Poulain - Pour Thierry Chaumont, président de l'UIMM Alpes-Méditerranée, " il n'y a aucune innovation qui se fait sans penser à l'environnement".

Alors que l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Alpes-Méditerranée s'apprête à lancer le 7 février à Toulon un colloque pour fêter ses 100 ans, Thierry Chaumont son président revient sur l'actualité de l'industrie en Paca, une

filière qui recrute mais connaît des difficultés, notamment à cause de sa mauvaise image.

Les Nouvelles Publications : Un des enjeux pour enrayer les difficultés de recrutement auxquelles vous êtes confronté, c'est de changer l'image de l'industrie. Quelle part peut jouer la prise en compte de l'environnement en la matière ?

Thierry Chaumont : Je dirais que le véritable levier, c'est l'innovation. L'industrie innove en permanence, tout d'abord, parce que ce sont des obligations légales et contractuelles, et ensuite, parce que c'est une véritable volonté du secteur industriel. Et il n'y a aucune innovation qui se fait sans penser à l'environnement à l'heure actuelle, aucune. Parce que : on se rend bien compte que la population ne l'accepterait pas, il y a des incitations, on a un certain nombre d'organismes vérificateurs qui sont là derrière, parce que ça rentre dans le cadre des règles obligatoires... C'est pour ça que le maître mot pour moi, c'est plutôt l'innovation, mais l'environnement fait partie de nos préoccupations. Et on n'y pense pas depuis un an...

Quel regard portez-vous sur le programme « Réponses » ? Ce dernier est porté par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles qui va lancer, sur l'arrondissement d'Istres, une étude sur les pollutions. L'objectif est d'améliorer la santé des habitants. [Le projet Réponses](#) est mûrement réfléchi. Il est étudié par l'ensemble des parties prenantes. Il est extrêmement construit et objectif et a vocation justement à répondre aux critiques permanentes qui sont émises.

Au sujet de l'environnement, il y a eu en novembre 2019 une plainte contre X, déposée à Fos pour mise en danger de la vie d'autrui. Comment y réagissez-vous* ?

Par rapport à la plainte contre X déposée, il ne faut pas se voiler la face, il y a la volonté de nuire à l'industrie. Indéniablement ce qui nous anime, c'est de voir quels sont les bons messages à faire passer pour contrecarrer ça et expliquer la réalité de l'industrie. Il faut prendre en compte les investissements que nous faisons en

matière d'environnement, même si de temps à autre, il peut y avoir un problème technique.

A lire : [Pollutions industrielles : des actions au civil après le pénal](#)

Vous organisez depuis trois ans le Forum de l'industrie de demain en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Comment la voyez-vous justement cette industrie de demain ?

Dans les vraies innovations de ces deux dernières années, on trouve la réalité virtuelle, la réalité augmentée — une véritable révolution qui est en cours et qui va s'accélérer demain —, l'impression 3D ou le big data. D'ailleurs, je ne veux pas opposer la French Tech et la French Fab : les industriels, ça fait bien longtemps qu'ils ont pris à leur charge le numérique, le digital. Et le big data, c'est aussi l'intelligence artificielle. Quelles seront les innovations qui seront faites dans le secteur industriel à partir de l'intelligence artificielle ? Je crois qu'on n'en est qu'au début. Maintenant, il faut intégrer tout ça dans les process pour faire en sorte que ça touche les petites entreprises. Par exemple, quand on regarde la robotisation dans les entreprises, la France est sous-robotisée. Malheureusement, ça fait partie également de l'image de l'industrie — « *la robotique, monsieur, vous allez tuer des emplois* » —, tandis qu'on s'aperçoit que dans les pays industrialisés qui sont fortement robotisés, il y a une diminution du chômage et une augmentation de l'emploi industriel qui lui devient extrêmement qualifié.

** Interview réalisée le 24 janvier.*

L'intégralité de cette interview est à lire dans le numéro 10037 des Nouvelles Publications (parution le 1/02/2019).